

**Commune de Vuillafans**

Procès-verbal du conseil municipal  
du vendredi 30 novembre 2018

Date de convocation : 26/11/2018

Nombre de membres en exercice :	14
Nombre de membres présents :	9
Nombre de membres absents excusés :	4
Nombre de membre absent :	1

Le 30/11/2018 à 20 h 00, le Conseil municipal de Vuillafans dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en lieu habituel, sous la présidence de Gérard QUETE, Maire.

**Membres présents** : Gérard QUETE, Claude CURIE, Michel BOURQUIN, Bernard WOZNY, Isabelle GASSER-BISE, Michelle HOUSER, Bernard CARDEUR, Rémi JEANNINGROS, Sylvie PERRET-GENTIL.

**Membres excusés** : Adrien ROMAIN, Joël EME, Colette THERAGE, Michel MINARY.

**Membre absent** : Adeline CHEVENEMENT.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 00.  
Claude CURIE est nommé secrétaire de séance.

Le conseil à l'unanimité approuve le compte rendu de la séance du 26 octobre 2018.

### **1 – Présentation des travaux effectués sur la gestion administrative des concessions du cimetière communal**

Mme Sylvie PERRET GENTIL et M. Remy JEANNINGROS présentent et commentent le tableau d'inventaire des concessions du cimetière, réalisé afin d'avoir un suivi précis des concessionnaires actuels, ils ont également étudié le règlement de fonctionnement du cimetière, avec l'aide des Etablissements Prévitali d'Ornans et l'appui de leur service juridique, plusieurs articles du document devront être mis à jour au regard des nouvelles réglementations actuelles,

### **2 – Point sur les concessions du cimetière arrivées à échéances**

Mme Sylvie PERRET GENTIL et M. Remy JEANNINGROS ont constitué un fichier regroupant les concessions qui sont arrivées à échéance, ceux-ci doivent être traitées afin de permettre au différent ayant droit d'être à jour avec la commune de Vuillafans, pour ce faire des courriers seront adressés aux personnes concernées.

### **3 – Contrat à durée déterminée de travail de Mme Sylvaine DEMOUCHE en appui pour le secrétariat**

M. le Maire explique au conseil, que suite à l'arrivée de Mme Isabelle CHABOD, nous avons dû recruter Mme Sylvaine DEMOUCHE en contrat à durée déterminée, pour assurer un jour par semaine la formation de notre secrétaire, sur la gestion comptable, paies et les différents dossiers à gérer, ce contrat a été validé par les services de la Préfecture du Doubs. Le conseil donne son accord à l'unanimité des membres présents.

#### **4 – Marché de Noël organisé par les commerçants le samedi 15 décembre**

M. le Maire informe le conseil que les commerçants ont décidés d'organiser un « Marché de Noël » le samedi 15 décembre, à ce titre ils sollicitent la commune pour obtenir une aide financière. M. le Maire précise que cette opération se fera par l'intermédiaire du Club Tourisme et Loisirs seule à pouvoir bénéficier d'une subvention communale, l'association a été consulté et accepte le principe. Le conseil donne son accord à l'unanimité des membres présents sur l'aide demandée.

#### **5 – Adhésion au groupement d'achat d'énergie électrique avec le SYDED**

M. le Maire informe le conseil que le SYDED (syndicat d'électricité) organise un groupement d'achat d'électricité pour les contrats inférieurs à 36 kva, il demande l'autorisation pour poser notre candidature sans engagement auprès du Syndicat, le conseil donne son accord à l'unanimité des membres présents.

#### **6 – Location d'un broyeur de végétaux**

M. le Maire informe le conseil que la commune va réaliser l'élagage de l'ensemble des arbres du camping du Pré-Bailly, cette opération génère une grande quantité de déchets verts et ceci nécessite l'utilisation d'une broyeuse mécanique, il propose au conseil de louer l'engin pour faciliter l'élimination et combiner l'opération en proposant au Vuillafanais de bénéficier de la possibilité de traiter leur déchets en s'inscrivant à la Mairie pour le jour de l'opération. Le conseil donne son accord à l'unanimité des membres présents.

#### **7 – Devenir du local de distillation situé Route de Besançon**

M. le Maire rappelle que le local de distillation a été cédé à la commune, suite à la disparation de l'association « Avenir », il précise que les deux alambics feront l'objet d'une destruction par les services des douanes du Doubs. Pour ce local nous devons réfléchir sur son devenir et des travaux de mise hors d'eau qui doivent être envisagés. Pour l'instant, nous avons une proposition de M. Luc GANTNER (journaliste à FR3) qui recherche un local pour s'adonner à son hobby, l'écriture ; il propose de remettre en état le bâtiment à ses frais et de s'acquitter d'un modeste loyer. Le conseil donne son accord à l'unanimité des membres présents.

#### **8 – Vœux 2019, récompenser les diplômés, organisation, qui invite-on ?**

M. le Maire informe le conseil sur les vœux 2019, ils se dérouleront le dimanche 06 janvier 2019 à la salle des fêtes, nous devons distribuer un flyer pour informer la population et inviter les détenteurs de diplôme pour les années 2017 et 2018, ils devront se faire recenser au secrétariat de mairie, Michel BOURQUIN propose de s'occuper des boissons et des galettes. M. Le Maire précise qu'il s'occupera d'envoyer les invitations aux personnalités habituelles.

#### **9 – Demande de refonte de la réserve de pêche par l'association « La Gaule Vuillafanaise »**

M. Daniel POIROT Président de l'Association de pêche La Gaule Vuillafanaise, présente aux conseillers, le projet voté en assemblée générale de l'association, qui consiste à refondre la réserve de pêche actuelle, de la redéfinir entre le barrage de l'usine du haut et le barrage de l'ancien moulin de la famille Roy. Cette opération est nécessaire pour tenter de protéger plus de truites et d'Ombres, il prend en compte les problèmes liés aux périodes de sécheresses de plus en plus nombreuses et également obliger les pêcheurs à pratiquer leur passion sur tout le parcours de la rivière car ce secteur est trop fréquenté. M. le Maire demande au conseil de se prononcer et après un tour de table, ceux-ci donnent leurs accords sur le projet à l'unanimité des membres présents.

**Questions diverses :**

**Information sur le rendement du réseau d'eau pour l'exercice 2018.** M. Claude CURIE présente le tableau statistique 2018 sur l'évolution entre les mètres cubes vendus et les mètres cubes pompés, malheureusement cet année notre rendement est tombé à 55 %, ce déficit est dû à 17 fuites diagnostiquées et réparées sur notre réseau d'eau potable sur l'ensemble de l'année.

**Dédicace du livre de M.PITAVY samedi 15 décembre.** M. le Maire informe le conseil que cet écrivain présentera son œuvre à l'occasion du Marché de Noël.

**Demande de M. Gustave LAFFOND artiste sculpteur.** L'intéressé présente son projet qui se déroulera en 2019 à l'occasion du bicentenaire du peintre Gustave COURBET à Ornans, à cette occasion des artistes Chinois sont invités à présenter leurs œuvres à la population et le rôle de la commune de Vuillafans consisterait à héberger pour le couchage ces artistes pendant les mois de juillet et août. La contrepartie de ce service consiste à l'organisation d'ateliers de travail avec les artistes et les élèves des écoles ainsi que la section peinture du CTL de la commune, de plus M. Gustave LAFFOND nous donnerait une de ces œuvres. Après un tour de table, Le conseil donne son accord à l'unanimité des membres présents.

**Dégradations commises au gîte et tire de carabine dans les fenêtres de la Mairie.** M. Claude CURIE informe le conseil sur des dégradations qui ont eu lieu au gîte du Pré Bailly, un feu a été allumé dans les évier et 2 mètres de barrières en bois ont été brûlé, de plus, nous avons également subi un tir de carabine à plomb dans les volets de la nouvelle mairie, la gendarmerie a fait les constatations d'usage dans l'attente de déposer une plainte pour dégradations.

**Repas de la Sainte-Barbe.** M. Bernard CARDEUR participera au repas organisé par les pompiers du centre de première intervention de Vuillafans.

L'ordre du jour étant épuisé le Maire clôt la séance.

Le Maire,  
M. Gérard QUETE

BOURQUIN Michel	CARDEUR Bernard	CHEVENEMENT Adeline	CURIE Claude	EME Joël
GASSER-BIZE Isabelle	HOUSER Michelle	JEANNINGROS Rémi	MINARY Michel	PERRET-GENTIL Sylvie
QUETE Gérard	ROMAIN Adrien	THERAGE Colette	WOZNY Bernard	